Christine Robert
Centre de formation

Réflexologie plantaire

RPL

Les 3 formations Physiologie Corps Humain, PHY / Cours d’anatomie corps humain, ANAT / Hygiène vitale et hygiène alimentaire, HYG vont compléter la formation de Réflexologie plantaire. Exception : les professionnels de santé sont exemptés des formations PHY et ANAT.

La formation en bref

- Durée : 5 modules de 4 jours (soit 160 heures en présentiel) + 190 heures de travail pratique hors centre
- Localisation : 65 Rue Grange Magnien, 01960 Péronnas
- Formateur : Christine Robert, Réflexologue RNCP
- Nombre de places : 8 stagiaires
- Durée moyenne d’accès à la formation : 1 à 3 mois

Compétences

FORMATION RPL

1. Analyser les besoins de la personne lors du soin.
2. Réaliser un protocole personnalisé.
3. Savoir repérer les zones de tensions.
4. Savoir pratiquer une séance de Réflexologie en ayant acquis les connaissances professionnelles théoriques et pratiques.
5. Savoir donner des conseils en hygiène de vie.
6. Savoir accompagner la personne dans une relation d'aide et de bien-être.
7. Gérer son installation professionnelle.

Publics concernés

La formation est destinée aux professionnels de la santé, de la relation d'aide, de l'éducation et de l'esthétique. Elle convient également :

•aux personnes souhaitant se réorienter vers le milieu de la relaxation, de la gestion du stress et du bien-être

•s'inscrivant dans une démarche de reconversion ou d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances

Conditions d'admission :

•être majeur

•dépôt de candidature

•entretien préalable au stage

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Programme 1/4

Module 1 - Drainage des émonctoires

Ce module 1 a pour but de présenter les bases de la réflexologie plantaire afin d'intervenir dans la gestion du stress, du bien-être et la santé. A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'enchaîner des séances complètes de 60 minutes.

Jour 1

- Historique de la réflexologie
- Présentation de la profession Réflexologue pour la Gestion du Stress
- La représentation du corps humain dans le pied
- La théorie et la mise en application pratique sur les différents systèmes

Jour 2

- La théorie sur les différents systèmes
- Mise en application pratique.
- Le stagiaire va pratiquer chaque système sur son binôme par des pressions rotations sur les zones réflexes concernées au niveau des pieds
- Il devra savoir enchaîner des séances complètes d'une durée de 60 minutes à l'issue des deux jours de stages.

Programme 2/4

Module 2 -La Réflexologie plantaire selon les cinq éléments (Médecine Chinoise)

Jour 3

- Evaluation écrite du stage module 1 « drainage des émonctoires »
- La théorie et la physiologie des différents systèmes
- Mise en pratique avec enchaînement du protocole module 1
- Le système osseux
- Les points articulaires des membres
- Corrections de vos cas pratiques effectués hors centre

Jour 4

- Théorie des 5 éléments
- Introduction Médecine Chinoise
- Mise en application selon les bases de la Médecine Chinoise

Jour 5

- Etude du questionnaire de vie selon les 5 éléments
- Les 5 éléments et l'alimentation spécifique
- La création d'entreprise, la création du site internet
- Mise en application : Le stagiaire va pratiquer un entrainement avec le protocole des 5 éléments sur son binôme, par des pressions rotations sur les zones réflexes concernées au niveau des pieds. Il devra savoir enchainer des séances complètes d'une durée de 60 minutes à l'issue des trois jours de stages
- Evaluation de votre pratique par le formateur

Programme 3/4

Module 3 - Les Plexus et mise en place du protocole complet

Jour 6

- Évaluation écrite des stages module 1 « drainage des émonctoires » module 2 « loi des 5 éléments » anatomie -physiologie
- Étude des différents cas pratiques pour votre mémoire
- Révision pratique et théorique « le drainage des émonctoires et les 5 éléments »
- Élaboration du protocole sur les Plexus pour la Gestion du Stress
- Mise en pratique sur les différentes zones réflexes des pieds
- Entrainement au déroulement complet du protocole

Jour 7

- Élaboration des protocoles spécifiques pour la Gestion du Stress. Mise en pratique des ZR Plexus sur les différentes zones du pied
- Entrainement au déroulement complet du protocole
- Mise en application du protocole des Plexus sur clients
- Élaboration du mémoire

Programme 4/4

Module complémentaire

Module A - Physiologie du corps humain (PHY)

Ce module est une formation à part entière. Vous pouvez consulter le programme en vous rendant sur la page dédiée à la formation PHY

https://www.formation-christine-robert.com/nos-formations/physiologie-corps-humain/

Module B - Initiation à l'anatomie palpatoire (ANAT)

Ce module est une formation à part entière. Vous pouvez consulter le programme en vous rendant sur la page dédiée à la formation ANAT

https://www.formation-christine-robert.com/nos-formations/initiation-anatomie-palpatoire/

Module C - Hygiène vitale et hygiène alimentaire (HVA)

Ce module est une formation à part entière. Vous pouvez consulter le programme en vous rendant sur la page dédiée à la formation HVA

https://www.formation-christine-robert.com/nos-formations/hygiene-vitale-et-hygiene-alimentaire/

Modalités pédagogiques

La formation dispensée en présentiel. Différents modes d'animation sont utilisés : cours magistraux, mise en situation pratique par binôme, vidéo, études de cas en travail personnel.

a.

Modalités d'évaluation :

- évaluation écrite avec planches à dessiner
- évaluation du déroulement du soin lors de la mise en pratique

b.

A l'issue de la formation :

- une rédaction sous forme de mémoire de vos cas pratiques vous sera demandée pour valider votre titre de Réflexologue plantaire
- un certificat de formation est délivré

Matériel pédagogique :

- Reproduction du corps humain sous forme de mannequin en plastique, pieds, squelette pour l'anatomie
- logiciel REFLEXO-VISU
- tables de massage, serviettes, huile de massage
- supports pédagogiques avec planches anatomiques
- livrets de cours…

CGV

1. Modes de règlements acceptés : chèque, virement bancaire, espèces
2. Le paiement s’effectue partiellement lors de l’inscription par un versement de 30% du montant global. Le solde restant sera versé le premier jour du stage. Possibilité de règlement en 10 fois.
3. Une convention de formation est établie lors des stages.
4. Le stagiaire est soumis à l’application du Règlement intérieur du centre de formation.

Le formateur peut annuler le stage au plus tard 10 jours avant la date requise si le nombre de stagiaires n’est pas suffisant. Votre acompte vous sera retourné. Si le stagiaire annule sa formation dans les 10 jours qui précèdent le stage sauf raison grave et justifiée, son acompte ne lui sera pas restitué.

Mentions légales

Les méthodes et la finalité de ces techniques de relaxation et de bien-être n’ont aucun rapport concurrentiel avec celles utilisées par les spécialistes paramédicales et de rééducation.

Les programmes de formation établis, en fonction d’objectifs déterminés, précisent les moyens pédagogiques, techniques et d’encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d’en apprécier les résultats.

Article L. 6353-1 du code du travail

La réflexologie ne se substitue en aucun cas à la médecine conventionnelle. Le réflexologue ne peut pas faire de diagnostic, il ne peut ni modifier un traitement ni participer à une décision thérapeutique. Conformément à la loi, la pratique de la réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais s’apparente à une technique de bien-être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress qu’elle procure.

Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l’article l.489 et de l’arrêté du 8.10.1996.

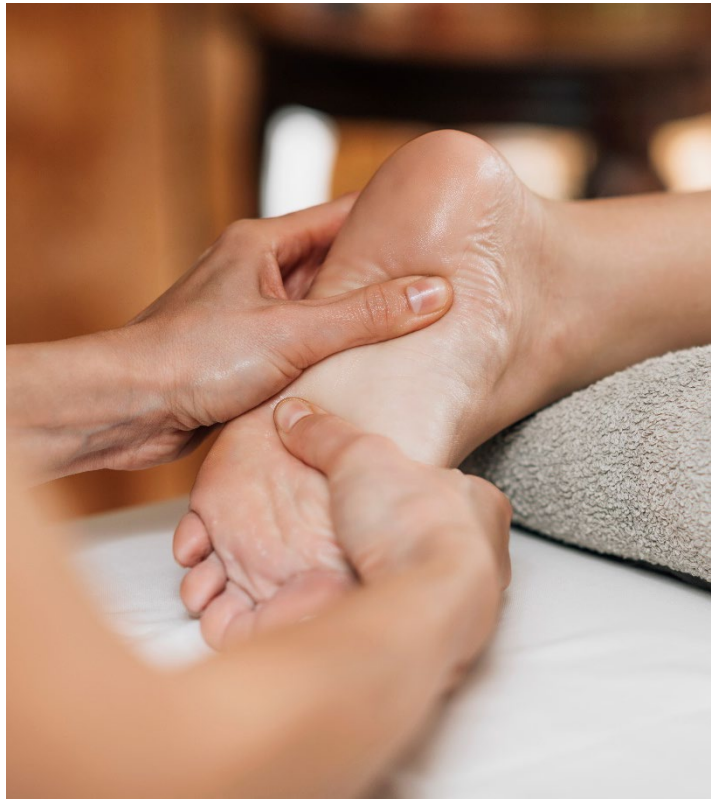

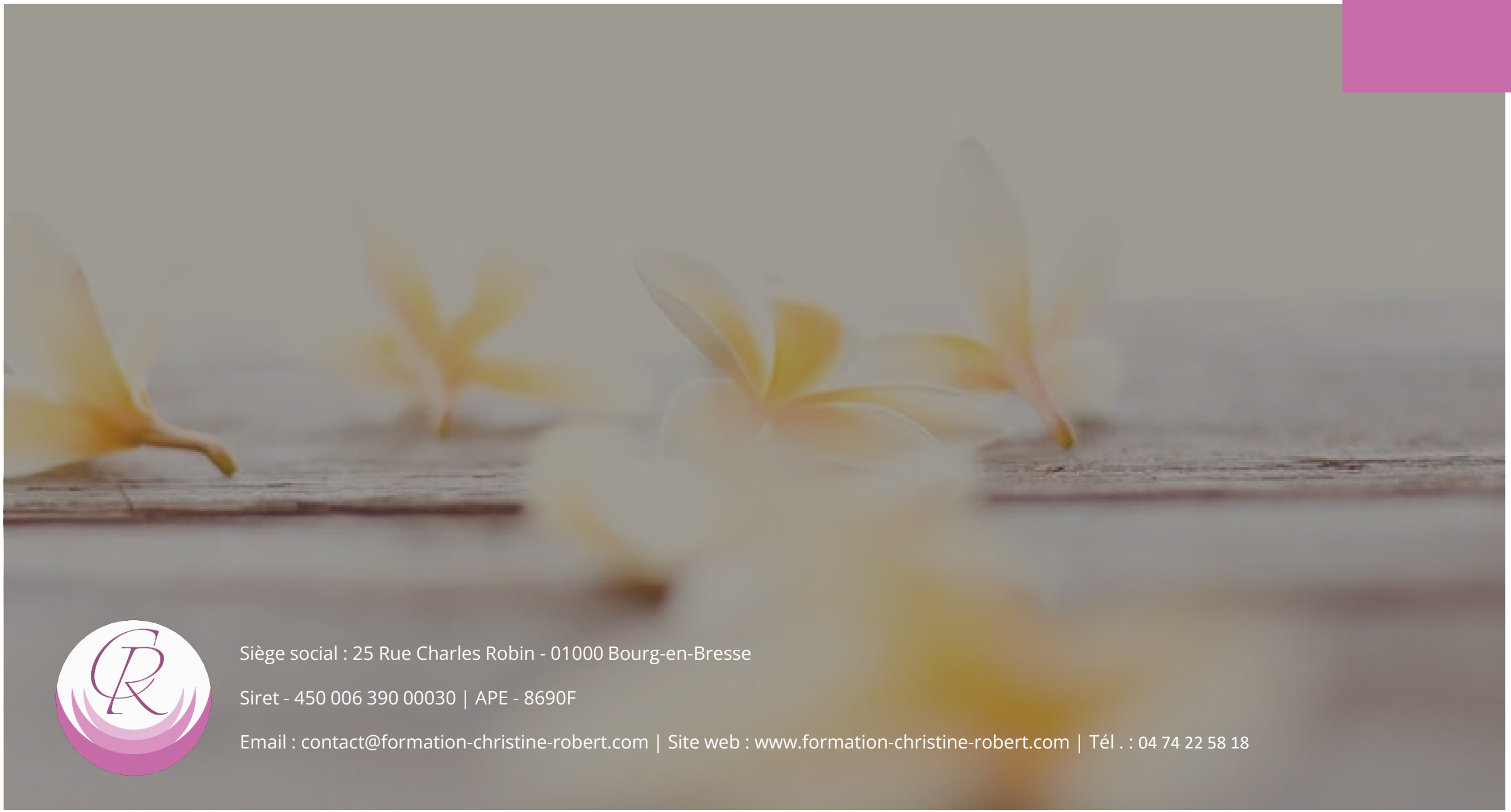

Siège social : 25 Rue Charles Robin - 01000 Bourg-en-Bresse

Siret - 450 006 390 00030 | APE - 8690F

Email : contact@formation-christine-robert.com | Site web : www.formation-christine-robert.com | Tél . : 04 74 22 58 18